

BTS COMMERCE INTERNATIONAL - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Etre titulaire d'un bac L - ES - S - STMG - PRO, avec deux langues vivantes dont l'anglais (bonnes bases indispensables).

2. MODALITES D'INSCRIPTION

La demande d'admission en 1^{ère} année s'effectue sur Internet, par la procédure nationale de recrutement informatisée (site APB en cours de rénovation).

3. MONTANT DE LA SCOLARITÉ - CONTRIBUTION FAMILIALE

La contribution familiale permet de couvrir les dépenses qui incombent à l'Association Educative et Scolaire La Salle de Saint-Etienne et entre autres les équipements pédagogiques, les loyers, les travaux d'aménagement et d'entretien. L'établissement étant sous contrat d'association avec l'Etat, les autres frais, et notamment la rémunération des enseignants et les frais de fonctionnement, sont à la charge des pouvoirs publics.

Le montant des frais de scolarité pour l'année 2019-2020 s'élève à 1510€. Il est possible de demander un prélèvement mensuel. Un acompte de 160 € est demandé au moment de l'inscription, le solde peut être réglé en plusieurs mensualités.

NB : les difficultés financières ne doivent pas être un obstacle à l'inscription en enseignement supérieur. En cas de problème, ne pas hésiter à nous consulter.

4. BOURSES

Le Campus La Salle est habilité à recevoir les boursiers nationaux. L'étudiant doit faire une demande auprès du CROUS entre janvier et avril à partir du site www.crous-lyon.fr, cette demande est à renouveler chaque année.

L'étudiant en BTS Commerce International peut également bénéficier d'une bourse spécifique pour l'aide au financement de son stage à l'étranger (bourse régionale, ERASMUS+, OFAJ).

5. ASSURANCE SCOLAIRE

Les étudiants scolarisés au Campus La Salle sont assurés par le « Service des Assurances F.E.C. ». Cette assurance couvre les séjours dans le monde entier.

6. SECURITE SOCIALE

Les étudiants relèvent obligatoirement du régime de la Sécurité Sociale de leurs parents. Ils n'ont aucune contribution complémentaire à payer.

7. RESTAURATION

Le Campus La Salle offre à tous les étudiants la possibilité de prendre les repas de midi à la cafétéria du site Sainte Barbe. L'étudiant de BTS, de par son statut, a également accès aux restaurants universitaires.

8. LOGEMENT

Le Campus La Salle possède une résidence pour étudiants ouverte à tous les étudiants du Campus. Elle est formée de quelques appartements mis en location (possibilité d'ALS). Pour tout renseignement, contacter Monsieur DAVID (y.david@lasalle42.fr).

D'autre part, de nombreuses résidences étudiantes se trouvent à proximité immédiate du Campus La Salle.

9. CONTACTS

Le secrétariat de l'enseignement supérieur est assuré par Sandrine PINET et Sandrine HAVERBEKE, auxquelles vous pouvez vous adresser par téléphone pour tout renseignement complémentaire.

La responsabilité du Département Commerce International et de HECI Réseau La Salle est assurée par Arlette LEBOURG.

Pour toute demande écrite, vous pouvez adresser un mail à a.lebourg@lasalle42.fr